



## SEMESTRIALISATION AU LVVG - LA HAYE

**Retour des familles noté ces trois dernières années.**

**Document transmis à :**

**Madame ROUBI-GONNOT, Provisoire du Lycée  
et Madame LUX, Provisoire Adjointe.**

**Octobre 2021**

La semestrialisation, il y a trois ans, a été mise en place à titre expérimental pour le collège et le lycée et, à ce titre, sa mise en place n'a pas été l'objet d'un échange de point de vue avec l'APE en amont.

Les bénéfices attendus, tels que présentés par la direction d'alors étaient :

- Moins de focus et de stress sur les notes
- Périodes de remédiation plus importante
- Préparation des élèves au rythme des études supérieures.

Il avait été question de réévaluer cette expérimentation afin de permettre à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de faire un retour.

Malheureusement, le retour des familles n'a pu être partagé.

Après plusieurs années de pratique, l'APE a pu recueillir de façon informelle de nombreuses remarques des différentes familles, qu'elle est heureuse de partager avec la direction.

Voici ci-dessous le retour que nous pouvons faire, résumé en quelques points majeurs.

### **Le système de notation et le rythme des périodes de remédiation :**

- Les bulletins scolaires sont un outil fondamental pour les parents. Ils sont un point à date qui permet aux parents de comprendre au-delà des notes individuelles comment se positionnent leurs enfants et d'accéder aux appréciations des professeurs. Que ce soit avec la trimestrialisation ou la semestrialisation, le dernier bulletin vient conclure l'année et ne laisse pas la latitude aux parents de rediscuter ou d'influer, si besoin, sur l'engagement scolaire de leur enfant.
- La trimestrialisation permet aux parents de recevoir 3 bulletins (décembre, mars et juin). Avec la semestrialisation, les parents n'ont que deux retours formalisés : en janvier/début février puis mi-juin.

### **Pour certaines familles, la semestrialisation est vécue comme étant une perte de contact avec la scolarité des enfants :**

- Le seul retour formalisé en cours d'année en fin de 1er semestre (plutôt que 2 offerts avec la trimestrialisation) arrive tardivement, et devient, pour les parents, l'unique référence sur l'année de l'enfant.
- Pour permettre un bon suivi, il faudrait des bilans intermédiaires. Ainsi, à Bruxelles, un bulletin intermédiaire avec uniquement des appréciations est envoyé aux familles. Cette solution serait-elle envisageable ?  
Pour certaines familles, la semestrialisation ne permet pas d'alerter parents, comme enfants, suffisamment tôt lorsque leurs enfants sont en difficulté
- Le retour à mi-année est très tardif. Certaines familles ne prennent pas suffisamment conscience des difficultés de leur enfant avant la réception de ce bulletin de 1er semestre et ne peuvent gérer ces difficultés avec la réactivité voulue.
- Certains enfants ne réalisent que très tard qu'ils ne sont pas sur la bonne voie. Ils ont le sentiment de pouvoir redresser la barre, sans se rendre compte qu'un bulletin médiocre reçu à l'issue du 1er semestre marque déjà négativement la moitié de son année et qu'il est déjà trop tard pour corriger certaines lacunes.

### **Pour d'autres familles, la semestrialisation incite les parents à suivre / se focaliser sur les notes de leurs enfants au jour le jour sur Pronote**

- Les bulletins du 1er semestre arrivant plus tardivement, les parents, consultent plus Pronote. Ce lien qui reflète le visage académique chiffré de l'enfant est dépourvu de l'appréciation des professeurs. L'évaluation par les notes est indispensable. Les appréciations qui apparaissent sur les bulletins sont un éclairage intéressant et permettent aussi de comprendre la scolarité de l'enfant. Parfois, un enfant a de très bonnes notes mais il peut s'améliorer en participant plus ou, un enfant peut avoir des notes moyennes mais avoir un comportement très constructif en classe.
- Cette vision des résultats de l'élève est parcellaire, à moins que les parents ne prennent un rendez-vous individuel avec les professeurs, ce que les parents ne prennent pas forcément le temps de faire, et qui deviendrait ingérable pour le corps enseignant si cette pratique venait à se généraliser.
- Le rapport constant à Pronote est générateur de tensions. Il est souvent reproché aux familles de créer trop de stress autour de la scolarité de l'enfant alors que finalement l'institution par le biais notamment de la semestrialisation leur demande de se référer régulièrement à Pronote pour suivre la scolarité.
- Pour plusieurs facteurs, la semestrialisation intensifie le stress lié aux évaluations. L'évaluation de l'année de l'élève se résume en deux bulletins qui semblent prendre trop d'importance et ne pas refléter aussi bien l'évolution de l'élève (efforts et progrès) qu'avec trois bulletins. Par ailleurs, certaines évaluations ont des coefficients particulièrement

élevés ce qui dans le cadre de la semestrialisation impacte parfois de manière importante les moyennes. Le profil de l'élève est parfois concentré sur une note à très fort coefficient laquelle impacte près de 4 mois de travail.(c'est aussi le cas quand il y a pas assez d'évaluation dans la matière sur la période).

### **En ce qui concerne la préparation des élèves au rythme des études supérieures.**

Pour les élèves du collège, et peut être même de 2nde, la préparation au rythme des études supérieures semble prématurée, et ne semble pas être une priorité, notamment au regard des difficultés énoncées plus haut.Pour les élèves de 1ere et Terminale, la temporalité et l'organisation de la semestrialisation n'est pas forcément favorable à la constitution de leurs dossiers :

- Deux bulletins annuels, au lieu de trois, ne permettent pas de refléter aussi bien les efforts et progrès des élèves durant ces deux années charnières et qui sont capitales pour la constitution de leurs dossiers.

- Le bulletin du premier semestre de Terminale est le seul qui sera effectivement comptabilisé et jugé par les universités et écoles sur Parcoursup. Pas possible de se « rattraper » grâce au bulletin de 2e trimestre, et parfois, désengagement sur la totalité du 2eme semestre (dès début février), ce que regrettent de nombreuses familles.

### **Cas des familles qui quittent les Pays-Bas et l'établissement**

(ce qui arrive plus souvent dans les établissements de l'AEFE que dans un établissement en France)

La semestrialisation prive les familles du « document officiel » (bulletin) de décembre qui est un référent avec des notes et des appréciations. Pour les familles qui veulent faire des dossiers pour d'autres écoles (retour en France par exemple dans le privé), il faut demander des relevés de notes certifiés et des lettres de recommandations pour avoir le profil complet de l'enfant. Il y a une forme de privation pour les familles d'accéder à un document officiel et complet sans difficulté, ajoutant au stress du déménagement de la famille (et parfois « déracinement » de l'enfant...)

### **Conclusion**

Le passage à la semestrialisation a des répercussions sur le suivi de l'enfant, la capacité des familles à mettre en place des remédiations possibles et un impact sur le stress des élèves, et la qualité du dialogue élève / enseignant / famille.

Il semblerait que certains établissements ( par exemple Valencia) soient repassés à la trimestrialisation cependant nous ne savons pas si c'est là, la décision qui permet de résoudre les différentes problématiques.

Malgré tout, il nous semble important de pouvoir communiquer sur ce sujet de façon constructive afin de trouver les leviers qui permettront d'estomper les difficultés exprimées par les familles.

**L'équipe de l'APE.**